RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CAMPUS FRANCE

À LA DÉCOUVERTE DE MA VILLE

Campus France vous guide dans vos premiers pas en France et vous fait **découvrir Fort-de-France et La Martinique, votre nouveau lieu de vie.**

BIENVENUE À FORT-DE-FRANCE ET EN MARTINIQUE

L'ARRIVÉE À FORT-DE-FRANCE /

◆ L'accueil à l'Université des Antilles

À l'Université des Antilles, au Pôle Martinique, université à taille humaine, votre interlocuteur principal est le Bureau des Relations Internationales (BRI).

Le BRI est en charge de la gestion administrative et du suivi de la mobilité des étudiants internationaux. L'accompagnement pédagogique est effectué par des enseignants délégués qui gèrent la mobilité internationale des étudiants dans leur composante. En septembre, un accueil centralisé, regroupant différents organismes, est organisé sur le campus pour accueillir les nouveaux étudiants.

Adresse : Université des Antilles, Pôle Martinique, Campus de Schoelcher, cité universitaire, 97233 Schoelcher (dans la périphérie de Fort-de-France).
Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 12h.
Contact : 05 96 55 46 31 / 05 90 48 33 43 ou bri@univ-antilles.fr
Pour en savoir plus, consultez :
- les **pages dédiées aux étudiants internationaux,** en échange ou hors échange, sur le site web de l'Université : http://bri.univ-antilles.fr/
- la page Facebook du Bureau des Relations Internationales : https://www.facebook.com/driUAntilles/

◆ Les parrains

L'Université des Antilles – Pôle Martinique participe au Buddy System qui consiste à parrainer un étudiant international par un étudiant local.

Pour en savoir plus : http://bri.univ-antilles.fr/en-quoi-consiste-le-buddy-system/

◆ L'accueil des chercheurs et doctorants

À l'Université des Antilles, au Pôle Martinique, les chercheurs et les doctorants doivent également s'adresser au Service des Relations Internationales (voir plus haut).

◆ L'accueil dans les autres établissements

Selon les établissements d'accueil, deux services peuvent vous renseigner :
- le Service des Relations internationales (bureau d'accueil et d'orientation).
- le Service de la Scolarité (bureau des inscriptions et des démarches administratives).

Consultez directement le site internet de votre établissement pour toutes les informations utiles.

◆ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr
- doctorants, chercheurs : http://www.euraxess.fr/fr

Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.

LE LOGEMENT EN MARTINIQUE /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation…

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

• **Le CLLAJ Martinique (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes)** met à disposition de tous les jeunes de 16 à 30 ans une plateforme numérique de services, ***D'CLIC jeunesse,*** qui peut vous aider à accéder à une solution logement grâce aux petites annonces en ligne : https://www.cllaj-martinique.fr/ et https://www.facebook.com/CLLAJMartinique

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

• **Le Centre International de Séjour Martinique (CISM),** espace d'hébergement et d'échange entre citoyens du monde entier.
Adresse : CISM, rue Ernest Hemingway, ZAC Etang Zabricot, 97200 Fort-de-France.
Contact : 05 96 39 09 09.
Site (trilingue) : https://www.cis-martinique.com/

• **Le Foyer de Jeunes Travailleurs Les Cycas** qui héberge aussi les étudiants.
Adresse : Les Cycas, rue des Rameaux, ZAC de Chateauboeuf, 97200 Fort-de-France.
Contact : 05 96 75 56 30.
Site : http://www.fjtcycas.com/

• **Pour d'autres types de résidences de courte durée, utilisez le moteur de recherche du site de l'Office de Tourisme de la Martinique :** https://www.martinique.org > Planifier votre séjour > Les hébergements.

◆ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires) **Antilles et Guyane.**
Adresse : Cité universitaire de Schoelcher, 97275 Schoelcher.
Accueil : du lundi au vendredi, de 8h à 12h.
Contact : 05 96 61 36 73.
Site : https://www.crous-antillesguyane.fr/international/

Site *Trouver un logement* : https://trouverunlogement.lescrous.fr/

• **Les plateformes de logements privés**

Des offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont disponibles en Martinique. Consultez par exemple les **sites spécialisés :**
- https://www.cap-logement-etudiant.com
- https://www.immojeune.com

N'oubliez pas aussi de consulter les sites reprenant les annonces des **agences immobilières locales,** comme par exemple : https://www.97immo.com

• Il existe aussi **un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers :** https://www.lokaviz.fr/

• **La colocation :** consultez *La carte des colocs,* un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : https://www.lacartedescolocs.fr/

• **D'autres solutions sur le site de Campus France :** www.campusfrance.org > S'organiser > Logement.

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits :
32 30 ou www.caf.fr

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.
Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

Au Pôle Martinique de l'Université des Antilles, un **Relais Handicap** accompagne tout nouvel inscrit en situation de handicap, dès son arrivée à l'université : http://www.univ-ag.fr > Formation > Choisir l'Université des Antilles > Les études en situation de handicap.

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !

Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.

LES DÉPLACEMENTS EN MARTINIQUE

Pour se rendre à la Martinique, depuis l'Amérique du Nord, l'Europe et la Caraïbe, vous pouvez arriver directement en avion à l'aéroport international Aimé-Césaire au Lamentin : http://www.martinique.aeroport.fr/
De l'aéroport, pour vous rendre au centre-ville de Fort-de-France, vous pouvez prendre le TCSP (Réseau Mozaïk). Horaires à consulter : http://www.mozaik.mq/

Sur l'île, le réseau des transports en commun n'est pas très développé, mais vous pouvez emprunter les bus du réseau **Mozaïk** qui dessert les territoires de la Communauté d'Agglomération Centre (Fort-de-France, Lamentin, Saint-Joseph, Schœlcher) : http://www.mozaik.mq/
La carte ***ETUD*** permet aux étudiants de voyager à tarif réduit.

Pour des trajets plus lointains sur l'île, utilisez par exemple les **Vedettes tropicales** qui sillonnent les communes de la baie de Fort-de-France en bateau : http://www.vedettestropicales.com/

Pensez aussi à utiliser l'application ***Batché*** (Embarque, en créole) qui vous donne le choix entre plusieurs types de moyens de transport pour vous déplacer en Martinique (covoiturage, taxis, taxis collectifs, VTC) : https://www.batchecaribbean.com/

LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquittement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.
- **Se connecter sur :** https://cvec.etudiant.gouv.fr/
- **Plus d'informations et cas particuliers sur :** https://www.campusfrance.org > S'organiser > CVEC.

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Etrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant vote arrivée : https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : https://www.youtube.com/watch?v=-iGha_yqN04

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110

LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Fort-de-France.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : https://www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires (droit au compte).

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire**.

Connectez-vous au site https://etudiant-etranger.ameli.fr pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :
https://www.campusfrance.org > S'organiser > Santé.

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas du Pôle Martinique de l'Université des Antilles qui dispose d'un Service de médecine préventive (SUMPPS) sur le campus de Schoelcher : http://www.univ-ag.fr > Vie des campus > Santé.
Contact : 05 96 72 73 15.

Pour les étudiants inscrits dans d'autres établissements de la Martinique, se renseigner sur place.

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.
La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé.
Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.
Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.
Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.
Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir !
Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :
- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : http://ecolesdete.campusfrance.org

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaire d'appoint.**

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, plusieurs adresses :

• **L'Université des Antilles** a créé ***PARI***, une Plateforme d'Accompagnement pour la Réussite de l'Insertion qui donne des pistes pour trouver un job ou un stage : http://pari.univ-ag.fr/

• **Le site Jobaviz du CROUS** vous permet de trouver un job étudiant compatible avec vos études : https://www.jobaviz.fr/

LES SORTIES EN MARTINIQUE /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre établissement, vous pouvez avoir accès aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

À l'Université des Antilles, en Martinique, le Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS) offre une vingtaine de possibilités pour pratiquer un sport, quel que soit votre niveau : http://www.univ-ag.fr > Vie des campus > Sport.

La Ville de Fort-de-France organise à chaque rentrée, avec les associations, une manifestation destinée à faire connaître tous les sports et pratiques possibles sur place : https://www.fortdefrance.fr > Foyal actu > Agenda.

La Collectivité Territoriale de Martinique soutient toutes les pratiques sportives et organise de nombreuses manifestations : http://www.collectivitedemartinique.mq > Politiques territoriales > Sport.

PARTICIPER

Participez à des évènements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.
Pour en savoir plus, renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

À l'Université des Antilles, en Martinique, des associations étudiantes participent au dynamisme

de la vie du campus : http://www.univ-ag.fr > Vie des campus > Vie associative.

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps.
Pour en savoir plus, consulter le site de la Ville de Fort-de-France : https://www.fortdefrance.fr > Foyal actu > Agenda.

À l'Université des Antilles, en Martinique, le Service culturel contribue à la formation artistique et à la diffusion de la culture auprès des étudiants : http://www.univ-antilles.fr > Vie des campus > Culture.

Pour se distraire ou se cultiver à Fort-de-France et en Martinique, on trouve :
- un grand cinéma à Schoelcher, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), et une salle d'Art et d'Essai, le Tropiques Atrium.
- 10 musées, dont plusieurs établissements à caractère scientifique, à tarifs réduits pour les étudiants :
. le Centre de Découverte des Sciences de la Terre à Saint-Pierre : http://cdst.e-monsite.com/
. le Musée départemental d'archéologie et de préhistoire de la Martinique à Fort-de-France : http://www.collectivitedemartinique.mq > Politiques territoriales > Culture > Musées.
- 5 grandes salles de spectacle, dont l'importante scène nationale, le Tropiques Atrium : https://tropiques-atrium.fr/
- une dizaine de librairies, dont la Librairie Antillaise et la librairie Kazabul.

- un réseau d'une vingtaine de bibliothèques-médiathèques sur l'île : http://mediatheques.collectivitedemartinique.mq/ et les Bibliothèques Universitaires de l'Université des Antilles : http://bumartinique.univ-antilles.fr/

En Martinique, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter :
- France-Antilles Martinique, le site internet du quotidien régional de l'île,
https://www.martinique.franceantilles.fr/

- l'agenda du site de l'Office de Tourisme :
https://www.martinique.org > Planifier votre séjour > Agenda.

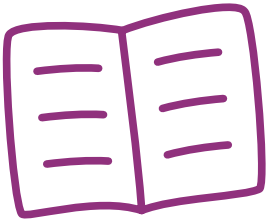

LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

En Martinique, la Ville de Saint-Pierre, qui a été détruite par l'éruption volcanique de la montagne Pelée en 1902, a été labellisée Ville d'art et d'histoire en 1990.

• Le centre historique de Fort-de-France, derrière le port, avec ses maisons d'architecture coloniale, la place de la Savane et le Fort Saint-Louis.

• La bibliothèque Schoelcher à Fort-de-France, classée monument historique, à l'architecture métallique et d'inspiration Art nouveau.

• Le jardin botanique de Balata à Fort-de-France, beau jardin tropical.

• L'habitation Clément au François, musée, jardin et distillerie de rhum, l'une des identités culturelles de l'île (à consommer avec modération).

• La montagne Pelée et le village de Saint-Pierre avec ses ruines émouvantes et le musée volcanologique Franck-Perret qui retrace l'éruption catastrophique de 1902.

• La Savane des Esclaves aux Trois-Ilets, avec ses cases traditionnelles.

• La réserve naturelle de la Caravelle, pour des promenades en pleine nature.

• Les plages et les activités nautiques : la plage des Salines, la baie de Grande Anse, les plages de la presqu'île Sainte-Anne, l'anse Figuier, la crique de l'anse Dufour…

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de Tourisme : https://www.martinique.org

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

JANVIER

• Le carnaval de Fort-de-France, jusqu'au mois de mars, l'événement le plus attendu et le plus animé en Martinique.

FÉVRIER

• The Round Martinique Regatta, 3 jours de régates à la voile ouvertes aussi aux amateurs.

MAI

• La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement musées et autres lieux de culture dans toute l'île.

JUIN

• Fête de la musique, de la musique partout dans les villes de l'île (concerts gratuits).

JUILLET-AOÛT

• Festival culturel de Fort-de-France, théâtre, danse, musique, expos et conférences au menu d'un important événement artistique.

• Biguine Jazz Festival, programmation locale et internationale sur 5 jours et dans 5 lieux.

• Le Foyal Color Run à Fort-de-France, une autre façon de courir, haute en couleurs !

• Tour de la Martinique des yoles rondes, l'événement sportif le plus important de la Martinique.

SEPTEMBRE

• **Journée d'Accueil des Nouveaux Etudiants (JANE)**, organisée par l'Université au début du mois.

• Les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

OCTOBRE

• **Les Erasmus Days**, une fête européenne incontournable organisée à l'Université pour les étudiants internationaux.

• Martinique Surf Pro, compétition internationale de surf professionnel.

• Festival Musiciennes en Martinique, musique classique et harmonies caribéennes.

NOVEMBRE

• **La Fête de la science,** balades scientifiques, différentes actions au plus près de la population dans de multiples lieux.

• Martinique Jazz Festival, avec des légendes du jazz et des valeurs montantes.

DÉCEMBRE

• Grand marché et fêtes de Noël à Fort-de-France, avec les concerts *Chanté Nwel,* chants traditionnels antillais de Noël.

ÉCHANGER & PARTAGER

Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*

LES CHOSES À SAVOIR

LA MARTINIQUE,
ÎLE DES CARAÏBES,
l'une des collectivités territoriales de la République française, l'un des Départements français d'Amérique (DFA), l'une des régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne

LA MARTINIQUE
365 000 habitants
6 500 étudiants

FORT-DE-FRANCE
80 000 habitants
VILLE LA PLUS PEUPLÉE DE L'ÎLE, CHEF-LIEU DE LA MARTINIQUE

UNIVERSITÉ DES ANTILLES,
UNIVERSITÉ PLURIDISCIPLINAIRE IMPLANTÉE SUR 2 RÉGIONS : PÔLE MARTINIQUE ET PÔLE GUADELOUPE

Pôle Martinique de l'Université des Antilles :
5 500 étudiants
dont 5% d'étudiants internationaux

UNIVERSITÉ DES ANTILLES (MARTINIQUE ET GUADELOUPE) : 14 000 étudiants, 25 structures de recherche, 2 Écoles doctorales, 300 doctorants dont 10% d'étrangers

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

CAMPUS FRANCE
28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org

Photos : DR - Photo de couverture : ©VladFlorin, AdobeStock - OCTOBRE 2023.